

Déclaration liminaire FO DGFIP

CTL du 19 janvier 2021

Madame la Présidente,

Ce Comité technique local de la DDFIP de Vaucluse est convoqué dans le contexte de crise sanitaire hors norme que connaît notre pays depuis 10 mois.

Depuis le début de la pandémie, les agents de la DGFIP n'ont eu de cesse d'accomplir avec professionnalisme et un engagement sans faille leurs missions de service public.

Au-delà des discours du Ministre et du Directeur Général, c'est par une austérité budgétaire constante que les agents de la DGFIP ont été remerciés de leurs efforts, au travers de l'amputation de leurs jours de congés, du versement d'une prime et de la diminution de leurs possibilités de promotion.

La loi de finances pour 2021 prévoit 1 800 nouvelles suppressions d'emplois pour la DGFiP. Au plan national, ce sont 20 106 emplois qui ont été détruits depuis 2011. Il s'agit d'un véritable plan social qui ne dit pas son nom !

Contrairement à ce qu'annonçait le Directeur Bertrand GAUTIER, le ralentissement des suppressions d'emplois ne s'est pas confirmé. Elles s'inscrivent dans la perspective pluriannuelle annoncée dans le Contrat d'Objectifs et de moyens. De plus, la DGFIP a déjà anticipé le quantum des suppressions d'emploi pour l'année 2022 (-1 600 ETP). Jusqu'où irez-vous ?

Alors même que les agents sont en réelle difficulté voire en souffrance, nous vous demandons de renoncer à ces nouvelles suppressions d'emplois. Cela montrerait la volonté de la DGFIP de ne pas sacrifier nos missions par manque de personnels et de moyens.

Ce comité technique décline localement l'impact des 1 800 suppressions d'emplois à la DGFIP avec, pour notre département, 11 nouvelles suppressions qui manqueront cruellement pour l'exercice de nos missions.

Le 9 janvier 2019, le Directeur Général recevait les organisations syndicales pour leur exposer sa vision, à l'horizon 2022, d'une « géographie dite revisitée ». Il annonçait tout simplement la mort du réseau comptable des trésoreries mais aussi un regroupement des SIP, SIE, SPF!

Dans le cadre de ce CTL, nous sommes appelés à faire le bilan d'un des volets de ce projet désormais appelé du Nouveau Réseau de Proximité, à savoir la spécialisation des trésoreries, qui précède leur disparition!

En effet le NRP prévoit la mise en place d'un nouveau réseau comptable organisé en back et front office, qui repose sur les services de gestion comptables, de véritables usines à gaz !

En front office, des cadres se transforme en VRP pour proposer des prestations aux collectivités : analyses financières, conseils aux élus, expertise...

Dans l'optique du DG, en zone rurale ou en périphérie des centres villes, il s'agit de proposer « des formes de présence qui permettent d'apporter un service là où la DGFIP ne le sera plus sous la forme traditionnelle d'une trésorerie... ».

On sacrifie donc des trésoreries de proximité, qui ont fait la preuve de leur grande utilité pendant le premier confinement, au profit de structures qui n'ont pas fait l'objet d'aucun retour d'expériences telles que les Etablissements France Service. Vous nous avez d'ailleurs confirmé cette information lors d'une précédente réunion.

Pour rappel, début 2020, le ministre estimait que la DGFIP exerçait des missions régaliennes. Avec la mise en place du NRP, elle va les abandonner !

Concernant le back office, il est représenté par les SGC, chargés d'effectuer les tâches industrialisables telles que le paiement des dépenses, la gestion des recettes et la tenue de la comptabilité. La création de quatre SGC est prévue en Vaucluse.

L'industrialisation chère au DG ne sera rien d'autre qu'un système aussi complexe qu'inefficace!

Les suppressions d'emplois, couplées avec les différents projets mis sur orbite ainsi que les directives du DG annoncent la disparition définitive de la DGFIP!

Cette politique doit cesser. Il s'agit d'une question de vie ou de mort à moyen terme pour l'ensemble des missions de la DGFIP !

Nous connaissons votre loyauté à l'égard de la DG mais demandons que soient remontées à Bercy nos revendications d'abandon de la casse du service public.

En conséquence, FO-DGFIP 84 votera contre ce projet de destruction des emplois dans le département. Il en est de même de la spécialisation des trésoreries.

Globalement, il est à craindre que les restructurations s'accélèrent brutalement au détriment des agents de la DGFIP (tous grades confondus) et sans bénéfice au profit des contribuables et usagers.

Parallèlement à ces suppressions de postes de fonctionnaires statutaires dans notre département, nous constatons une augmentation rapide du nombre de contractuels au sein de nos services. Il y en avait un en 2019 en Vaucluse, combien sont-ils aujourd'hui ? En septembre dernier, alertée par des collègues, la délégation FO DGFIP 84 avait sollicité une audience auprès de votre prédécesseur pour lui signaler son opposition à de tels recrutements au sein de notre réseau.

Nous vous rappelons aujourd'hui que FO DGFIP 84 refuse la contractualisation de la fonction publique, le recrutement d'agents contractuels moins bien payés et sans la protection d'un statut. Nous souhaitons connaître le nombre de contractuels présents dans notre réseau en Vaucluse ainsi que vos projets de recrutements en 2021.

De plus, nous constatons qu'un nombre croissant d'apprentis et de services civiques travaillent dans nos services. Ils viennent se former ou exercer les fonctions des agents qui manquent cruellement dans nos bureaux ?

Ces nouveaux types de recrutements laissent penser que vous mettez en place une administration nouvelle qui ne profitera pas à ses usagers, l'administration « low cost », avec un personnel sans sans statut ni garantie d'emploi!

Sur ce point, nous aimerions toutefois signaler qu'il existe une exception à la précarisation de la fonction publique. En effet, les Directeurs des Finances Publiques peuvent désormais être recrutés en dehors de la fonction publique. C'est notamment le cas pour le Vaucluse puisqu'une annonce a été publiée sur le JORF le 19 novembre 2020.

FO DGFIP 84 relève qu'il lui faudra, entres autres, être capable de concilier sa faculté de veiller à la qualité des conditions de travail de tous les collaborateurs de la DGFIP et avoir un fort potentiel à conduire les changements dans notre réseau. Compte tenu des contre-réformes envisagées à l'heure actuelle, ces deux missions semblent inconciliables!

Est-ce pour cette raison que son identité n'est toujours pas connue ou est-ce parce que la rémunération brute globale annuelle comprise entre 141 871 € et 177 649 € serait insuffisante et dissuaderait les candidatures ?

FO-DGFIP 84 revendique et exige:

- 🖆 le retrait du projet NRP engagé par la DGFIP;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et l'embauche de personnels statutaires pour pallier les suppressions de postes subies depuis 20 ans et lutter efficacement contre la fraude fiscale;
- le maintien de l'ensemble des services et trésoreries existants avec l'attribution des moyens en personnels;
- l'arrêt de tout transfert ou délocalisations de services, de l'externalisation ou l'abandon de missions relevant de la DGFIP.